https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-12-decembre-1990-relatif-a-la-scolarite-au-diplome-detat-de-puericultrice-et-au-fonctionnement-des-ecoles/
Arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles
12/12/1990
Cet arrêté fixe les conditions d'admission, de scolarité, d'évaluation des connaissances et des capacités professionnelles, ainsi que de délivrance du diplôme de puéricultrice. Il traite également du fonctionnement des écoles de formation : conseil technique , conseil de discipline et droits des élèves.